

*Une question de ligne directrice*

# Du maintien de la paix à la pacification

par William Heine

Pays de 24 millions d'habitants disséminés sur un territoire si vaste qu'il est difficile d'en mesurer l'étendue, on peut dire du Canada qu'il est particulièrement favorisé. Devant le reste de l'humanité, il se doit de ne pas limiter à l'aide et aux échanges la contribution qu'il apporte aux nations dans le besoin. D'ordinaire, le temps fait défaut lorsqu'éclatent de nouveaux différends sur la scène internationale; le Canada doit donc travailler dès maintenant sans relâche à déterminer de meilleures lignes directrices pour les opérations futures des Nations Unies afin de faire évoluer celles-ci du maintien de la paix à la pacification.

Si le Canada veut remplir efficacement, par le biais de l'Organisation des Nations Unies, les tâches de maintien de la paix que ses politiques, les attentes du monde entier et l'expérience lui ont confiées dans l'après-guerre, il faut reconsidérer le rôle plutôt passif qu'ont joué jusqu'à maintenant les forces canadiennes au service de l'ONU.

Les contingents canadiens affectés au maintien de la paix ne doivent pas pour autant se mettre à «neutraliser» des combattants fermement résolus à s'entretenir. Au contraire, la réserve et la modération, devenues presque légendaires, dont les troupes canadiennes font preuve devant une provocation intense, doivent le demeurer. Leur rôle devrait toutefois être dorénavant plus positif et mieux défini.

Prenons comme analogie le travail du policier dans les rues des villes canadiennes: il ne lui suffit pas de s'interposer entre les combattants et de croire que sa seule force physique les dissuadera de s'entretenir. On attend de lui qu'il désarme, si nécessaire, les individus dangereux qui réagissent de façon irrationnelle sous le coup d'une émotion ou sous l'effet de l'alcool ou de drogues. S'il n'y parvient pas, il sera fort probablement blessé ou tué. Pis encore, s'il est passif, il sera assez peu efficace.

Les contingents canadiens au service des Nations Unies doivent passer du maintien de la paix, qui constitue une interprétation passive de la responsabilité de l'ONU de faire respecter une paix convenue, à la pacification, que nous définirons arbitrairement ici comme une conception beaucoup plus active et dynamique. Malheureusement, à l'époque actuelle tout comme au temps du Christ, les pacificateurs ne sont pas bénis. Ils sont en fait honnis dans de nombreuses langues.

## **Enclave de Gaza**

Tolérée par les Arabes, la présence des troupes canadiennes et d'autres troupes onusiennes dans l'enclave de Gaza a été une source de vive contrariété pour les Israéliens, opposants classiques aux décisions des Nations Unies, bien que leur pays ait été créé par un vote de cette Organisation. Les forces des Nations Unies ont, pendant plusieurs années, maintenu la paix entre l'Égypte et Israël. En 1967, lorsque la guerre devint imminente, les forces des Nations Unies stationnées dans l'enclave de Gaza ne purent passer du maintien de la paix à la pacification. U Thant, Secrétaire général des Nations Unies à l'époque, accéda à la requête de l'Égypte et ordonna le retrait des forces. Sa décision, fort justifiée, a toutefois créé un vide soudain entre l'Égypte et Israël. Avant que les Égyptiens aient pu donner l'assaut à l'ennemi en traversant cet espace (à supposer, comme je le pense, qu'ils

---

*M. Heine est rédacteur en chef du London Free Press. Journaliste chevronné, il donne également des cours de journalisme à l'université Western Ontario. L'année dernière, il a publié son premier roman, intitulé The Last Canadian. M. Heine a beaucoup voyagé dans plusieurs parties du monde et il s'est rendu au Moyen-Orient à de multiples reprises. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.*